

25 km

5h30 à pied - 3h00 à VTT - 3h00 à cheval

Balisage vert-jaune

Départ Chalindrey, place du marché

Difficulté à VTT niveau difficile

Départ du circuit	Ravitaillement	Restauration
Curiosité : Château de Pailly	Gîte	Hôtel

IGN N° 3220 SB (1/25000e) (Fayl-Billot / Chalindrey)

n°87
Plus de 18 km

Le Diable du Foulot



> Descriptif

A Chalindrey, traverser la place du marché puis le complexe sportif et le quartier de la croix Saint-Pierre pour rejoindre la D 136. De là, prendre à gauche pour passer au-dessus de la voie ferrée puis, à droite, un chemin blanc longeant la voie sur 500 m. Au croisement, tourner à gauche et rejoindre « les Archots ».

Prendre une nouvelle fois à gauche pour rejoindre la D 136 qu'il vous faut traverser. Continuer tout droit, puis prendre à droite, au croisement, pour rejoindre les ruines de la ferme de la Petite Gingeolle.

Poursuivre sur la gauche par un chemin forestier qui vous conduit à la D 125. De là, continuer tout droit pour traverser le bois de Chalindrey jusqu'au « Pont des Sorciers ».

Prendre alors, à gauche, un chemin forestier qui vous mènera jusqu'au hameau du Foulot. Une fois traversé, quitter la route pour prendre un chemin jusqu'à Torcenay. Arrivé sur place, continuer tout droit jusqu'à la D 26. Prendre à gauche la direction de Chalindrey puis la première rue à droite. Après une petite montée et la traversée du bois, redescendre sur le village de Culmont et la D 125. La suivre jusqu'à la gare de Chalindrey.

Tourner à gauche puis passer sous le pont à droite. Prendre la première à droite, continuer tout droit au premier croisement et prendre à droite au second. Continuer tout droit et suivre la succession de HLM pour enfin entrer dans un bois qui débouche sur un beau point de vue sur la région de Chalindrey.

De là deux options s'offrent à vous :

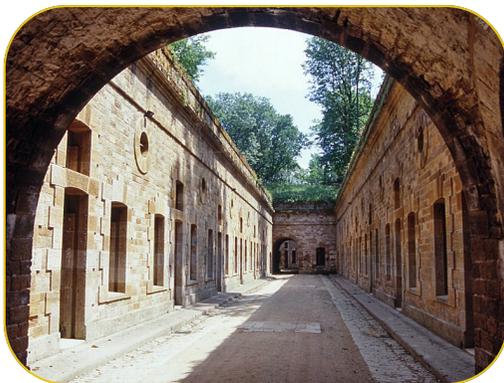
- Rejoindre votre point de départ. Pour cela, prendre à gauche le « Chemin de la Haie Creuse » puis, à droite, le « Chemin de la Chapelle » qui vous conduira devant la chapelle de Notre-Dame-de-la-Paix.

- Continuer votre balade par le panorama du Cognelot. Prendre à droite pour gagner la D 17 et, de là, la boucle du panorama du Cognelot. Une fois celle-ci parcourue, revenir sur vos pas jusqu'au cimetière et prendre à gauche le « Chemin de la Haie Creuse » puis, à droite, le « Chemin de la Chapelle ». La chapelle de Notre-Dame-de-la-Paix vous y attend avant de continuer tout droit pour rejoindre votre point de départ.

Ce circuit se divise en 2 boucles : la première, de 3 km, permet de découvrir le panorama du Cognelot (lieu de sortilèges et de superstitions avec son diable rouge qui pactisait avec les habitants et la seconde de 17 km qui mène à travers les bois de Chalindrey et de Culmont.

A ne pas manquer sur le chemin de randonnée « Le Diable du Foulot »

> Le Fort du Cognelot



Conçu comme un fort d'arrêt, cet ouvrage fait partie de la ceinture fortifiée du dispositif défensif langrois. Du haut de son promontoire s'avancant entre la vallée de la Marne et le haut bassin de la Saône, il devait pouvoir :

- contrôler le nœud ferroviaire de Culmont-Chalindrey,
- assurer la protection d'une armée

battant en retraite vers le plateau,

- servir de pivot à une armée pour garnir les crêtes Est et Sud-Est du plateau en interdisant l'investissement de ce dernier par l'ennemi.

Construit entre 1874 et 1877, son nom est doublé du patronyme d'un célèbre chef gaulois, Vercingétorix.

Situé à 8 kilomètres au Sud-Est de Langres, le fort du Cognelot, de forme polygonale, a une surface de 29 hectares. Il pouvait accueillir 13 officiers et 623 hommes de troupe (allant jusqu'à 1 083 en temps de guerre) répartis entre infanterie, artillerie et génie. Se devant d'être autonome, les réserves étaient prévues pour 3 mois : outre les 100 000 rations individuelles, ce sont 585 mètres-cubes d'eau (6 litres par homme et par jour) dont il fallait disposer.

> La légende du Foulot

La montagne du Cognelot, où s'accrochent encore quelques arpents de vigne, a été longtemps l'objet de superstitions. Les sabbats tenus par le diable rouge alimentaient les conversations tenues à voix basse. Au cours de ces réunions, se transmettaient oralement, depuis des générations, les traditions ancestrales souvent empreintes de paganisme et combattues par l'Eglise. D'où vient ce nom donné au diable ? Certainement des grands feux allumés sur les lieux du sabbat afin de convoquer les participants. Sur les friches dénudées du Cognelot, on disait aussi que les "ronds de sorcières" (en réalité ronds de champignons)

étaient les traces des sarabandes infernales menées là. Et quiconque était suspecté de sorcellerie subissait la rigoureuse justice de l'époque.

> Le colombier de Chalindrey

Le colombier, situé place Carnot, est un imposant bâtiment du XVIIIème siècle. De forme ronde, il présente une base en pierre de taille, une randière à mi-hauteur et une toiture conique couverte en tuiles plates. L'envol des pigeons s'effectue par une élégante lucarne.



> Le château du Pailly

Le château du Pailly est né au milieu du XVIème siècle qui fut celui des découvertes, de l'affirmation du pouvoir royal, d'une grande prospérité économique, d'une culture raffinée et du renouvellement de l'architecture.

Dans ce climat de passion, de beauté, il est le témoin d'une période

marquante de notre histoire et de l'empreinte du propriétaire des lieux, le légendaire GASPARD de SAULX-TAVANNES. Fils de Jean de SAULX et de Marguerite de TAVANNES, il est né à DIJON et il quitte à 13 ans la maison familiale pour suivre son oncle maternel "le Colonel des lansquenets des Bandes noires". GASPARD passe les Alpes avec l'armée de François 1er. Après le désastre de PAVIE, il est fait prisonnier ainsi que le Roi. Libéré, il reprend aussitôt le combat contre Charles QUINT. Plus tard, son oncle aventurier lui lègue son nom et ses biens et il accepte la place d'archer dans la compagnie du grand écuyer GALLIOT. Ainsi débute la carrière militaire de celui qui deviendra un des plus grands personnages du royaume.

Après des moments de gloire mais également des périodes malheureuses le château fut classé en 1921 et devint finalement propriété de l'ETAT en 1963.



Photos : © Jean-François Feutriez - Gérard Féron